

Le Président du GAL

Michel PEYRARD, le portrait d'un homme engagé. 

Né d'une famille d'agriculteurs de Saint Didier en Velay, Michel PEYRARD s'est toujours consacré avec passion au monde agricole en faisant preuve d'innovation dans le développement de son exploitation agricole et en initiant plusieurs marques, signes de qualité, assurant une belle promotion de la Haute-Loire: « *Les perles rouges des Monts du Velay* » , « *Les Veaux des Monts du Velay* » .

Michel PEYRARD s'est impliqué dans le développement de filières , et a également encouragé l'installation des jeunes sur le territoire à travers ses actions au sein de l'ADASEA (Association Départemental pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles).

Homme engagé, dans son métier et pour son territoire, Michel PEYRARD s'investit au sein du PETR de la Jeune-Loire en 2005 en tant que Président du Conseil de Développement pour favoriser l'attractivité et le développement du territoire de la Jeune-Loire aux côtés des élus locaux en mobilisant des subventions et en animant des groupes de travail (circuits courts, lancement de la filière bois énergie, expérimentations points abreuvement...).

Ainsi, depuis 2013, il est le Président du Groupe d'Action Locale (GAL) de la Jeune-Loire qui porte un dispositif d'aide européenne en direction des collectivités et des entrepreneurs locaux: le programme LEADER.

Quels sont pour vous les atouts du territoire de la Jeune-Loire?

« Être situé au cœur de la Région Auvergne Rhône-Alpes. C'est un lieu de jonction entre les différents départements de la nouvelle région. La Jeune-Loire est aussi et surtout un territoire d'entrepreneurs ».

Quelles sont vos motivations en tant que Président du GAL de la Jeune-Loire?

« Ma motivation première est de permettre à chacun de devenir acteur du territoire notamment pour le monde agricole enfermé pendant longtemps dans un « monde corporatiste ».

Le travail en bonne intelligence entre le secteur public et privé, est un point important pour moi, en tant que président du GAL de la Jeune-Loire. Cette cohésion est le vecteur de réussite du programme LEADER sur notre territoire.

Avec les élus nous portons l'ambition de répartir les subventions LEADER de manière équitable entre le secteur public/privé et de favoriser au maximum l'accompagnement des projets d'investissement (dans le programme LEADER 2007-2013, 70% des fonds européens sont venus aider des investissements privés ou publics).

Enfin, le fait de favoriser et d'encourager l'innovation est source de motivation ! »